

Un modèle théorique de la lecture

Chez le lecteur compétent, l'acquisition de la lecture a permis la mise en place d'un système de reconnaissance du mot écrit, spécialisé et **automatisé** (cf. figure 2).

Le **modèle à deux voies** présente les deux procédures de reconnaissance de mots écrits : la procédure lexicale ou d'adressage et la procédure analytique ou d'assemblage.

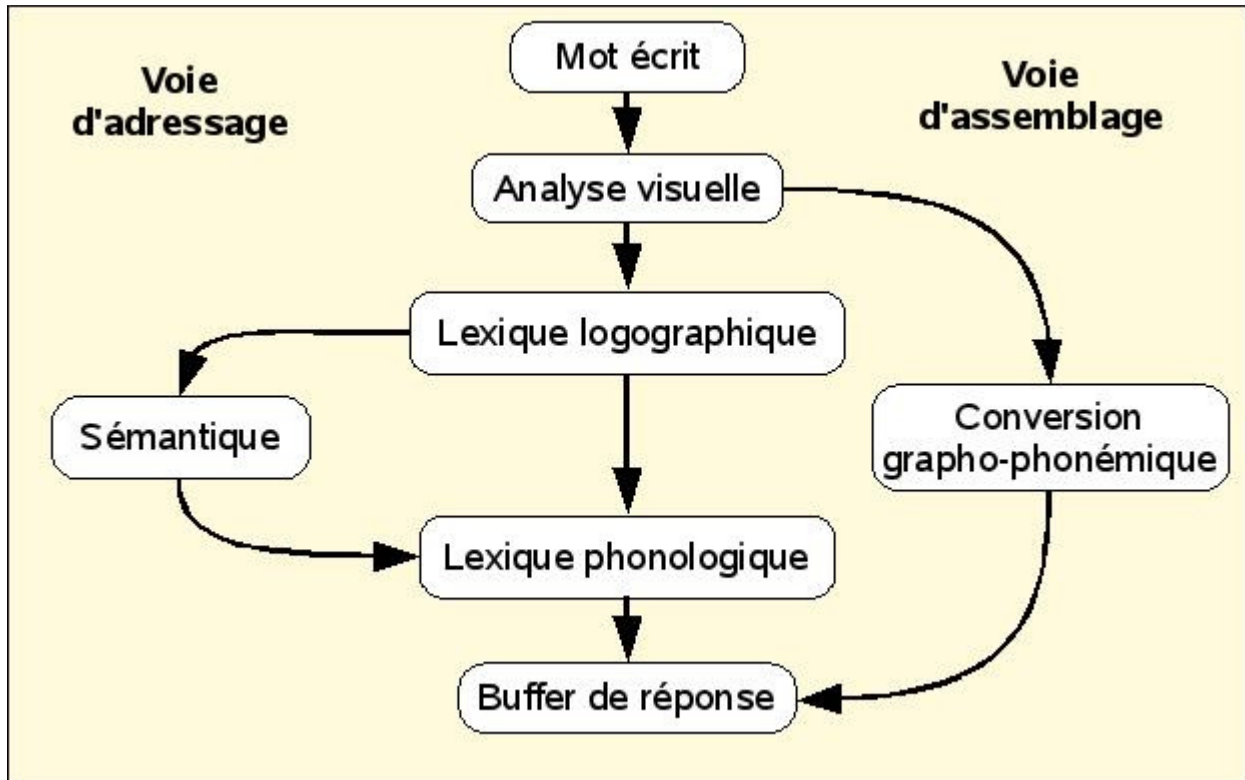


Fig 2 : modèle cognitif à double voie de la lecture habile du mot isolé d'après Morton et Patterson (1980)

Au cours de la procédure d'adressage, les mots familiers font l'objet d'une analyse visuelle. Lorsqu'il s'agit d'un mot écrit connu du lecteur, ce mot permet d'**activer une unité mémorisée de ce mot appartenant à son lexique orthographique**. Chaque mot familier dispose d'une unité mémorisée. Cette activation permet d'accéder au sens du mot et de retrouver sa forme phonologique au niveau du lexique phonologique.

Au cours de la procédure d'assemblage, les mots non familiers, à la suite d'une analyse visuelle, font l'objet d'une **segmentation en unités** (les graphèmes). A chacune de ces unités orthographiques est ensuite associée une unité phonologique sur la base d'un ensemble de règles de correspondance : c'est la conversion grapho-phonémique. Enfin ces différentes unités sont assemblées.

Ces deux procédures de lecture aboutissent au final à un « buffer » de réponse. Il s'agit d'une sorte de mémoire de travail spécifique à l'oral dans laquelle des séquences de phonèmes sont enregistrées temporairement (Caramazza et al., 1986).

Chez le lecteur expert, les deux voies coexistent. Néanmoins, la lecture courante repose essentiellement sur la procédure d'adressage. Moins coûteuse et plus rapide, elle permet un accès direct au sens. Chez le lecteur dyslexique, il apparaît un déséquilibre dans l'utilisation de ces deux voies. Les études neuropsychologiques ont permis d'identifier plusieurs types de dyslexies selon le type de voie de lecture altérée.